

Caractéristiques de la zone de baignade	Schéma de la zone de baignade
<p>Nom de la baignade : Le Boucanet</p> <p>Commune : Grau du Roi Département : Gard Région : Languedoc-Roussillon Personne responsable de l'eau de baignade : Mairie de Grau du Roi</p> <p>Plage surveillée par les SNSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période de surveillance : Du 4 Juin au 28 Août 2022 inclus (Vigie 1^{er} Juillet au 28 Août 2022 inclus) - Heures de surveillance : De 11h00 à 18h30 - Heures de surveillance Vigie : De 13h30 à 18h00 	<div style="display: flex;"> <div style="flex: 1;"> <p>LÉGENDE</p> <ul style="list-style-type: none"> Vigie Poste de secours Handiplage Mouillage autorisé Mouillage interdit Chenal d'accès des bâtiments motorisés Navires motorisés interdits Véhicules nautiques à moteur autorisés Véhicules nautiques à moteur interdits Zone réservée à la baignade Zone où la baignade est interdite Limite de la concession de plage. Limite du domaine public maritime. Zones dunaires. Limite de la zone de protection des baigneurs. Balisage du périmètre des passes d'entrée des ports. Balisage de la bande des 300 mètres. Accès public à la mer. Implantation pontons flottants pour les baigneurs Numéro des chenaux Zone amodiable pour activités balnéaires. Implantation saisonnière. Sur le linéaire de la plage : organisation de manifestations sportives (abrivado des plages, courses pédestres, sport collectif...) </div> <div style="flex: 2;"> </div> </div>

Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)	Informations pratiques												
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">Année</td> <td style="text-align: center;">2018</td> <td style="text-align: center;">2019</td> <td style="text-align: center;">2020</td> <td style="text-align: center;">2021</td> <td style="text-align: center;"> Excellente qualité (EXC)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Classement</td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> <td style="text-align: center;"> </td> <td></td> </tr> </table> <p style="text-align: center; margin-top: 10px;">Aucun épisode de pollution n'a été recensé au cours des 4 dernières années</p>	Année	2018	2019	2020	2021	Excellente qualité (EXC)	Classement						<p>Espace Handiplage</p> <p>Présence d'un poste de secours</p> <p>Plage interdite aux animaux en période estivale</p> <p>Pratique d'engins de plage non motorisés (planche à voile, pédalo)</p> <p>Présence de sanitaires gratuits</p> <p>Parking gratuit</p>
Année	2018	2019	2020	2021	Excellente qualité (EXC)								
Classement													

Carte de la zone d'étude

<ul style="list-style-type: none"> Baigneurs Chevaux Chenal Maritime et Etang de Ponant Port de plaisance du Grau du Roi Port de pêche Apport via les masses d'eaux littorales Rejets eaux pluviales Dysfonctionnement réseau assainissement 	<p style="text-align: center;">Importance de la source potentielle de pollution</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible Modéré Significatif <p style="text-align: center;">Impact possible sur la qualité des eaux de baignade</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible Modéré Significatif <p style="text-align: center;"> Pollution directe Pollution indirecte </p>
--	---

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion					
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact connu à ce jour	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Fréquentation de la plage	Faible	0 m	Analyses bactériologiques hebdomadaire de l'ARS, quotidienne de GENSPOT (SUEZ)	Procédure de gestion d'une pollution (contre analyse, fermeture de la zone de baignade si besoin, identification de la source de pollution, ...)	Sensibilisation des usagers
Etang de Ponant	Faible	1 km	Analyses bactériologiques de GENSPOT (SUEZ) si contamination avérée sur la zone de baignade	Autocontrôle + Identification de la source de pollution	Suivi qualité au niveau du Grau de l'Abîme, et de l'étang du Ponant Suivi de la qualité des eaux pluviales déversées et de quantification des volumes. Etude de faisabilité du redimensionnement du réseau pluvial
Chenal Maritime	Faible	2 km			Suivi qualité au niveau des exutoires du Vidourle, du Vistre, des ports Suivi de la qualité des eaux pluviales déversées et de quantification des volumes. Travail de sensibilisation pour éviter les obstructions du réseau d'assainissement des eaux usées et donc les dysfonctionnements
Chevaux	Faible	500 m	Contamination des eaux de baignade due aux rejets de fèces	Arrêté municipal	Sensibilisation des usagers au respect de l'AOT délivré par le Conservatoire du Littoral, autorisant des promenades à cheval suivant un parcours et des horaires établis.